

## **Pierre Tifine**

0628371557

Né le 14/11/1968 à Rouen

pierre.tifine@univ-lorraine.fr

42 avenue de Thionville 57140 Woippy

### **Fonctions actuelles**

Professeur de droit public à l'Université de Lorraine (depuis 2008)

Doyen de la faculté de droit, économie et administration de Metz (depuis 2018)

Codirecteur de l'École de droit pédagogie et administration franco-kazakhstanaise (depuis 2024)

Membre du conseil du collegium SJPEG (depuis 2012)

Directeur du Master 2 droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière (depuis 2015)

Codirecteur du Master droit public et sciences politiques (depuis 2012)

### **Fonctions anciennement occupées**

Directeur adjoint de l'Institut de recherche sur l'évolution de la nation et de l'Etat, Université de Lorraine (2012-2018)

Directeur du laboratoire « Institut droit et économie des dynamiques en Europe, Université Paul Verlaine - Metz (2009-2012)

Vice doyen de l'UFR Droit économie et administration de Metz (2002-2018)

Membre du conseil de l'école doctoral SJPEG (2014-2018)

Président de la section de droit public (2002-2021)

### **Invitations dans des universités étrangères**

- 2012-2018 : professeur invité à l'Université d'Etat de Tioumen (cours du master délocalisé Droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière)

- 2019-2024 : professeur invité à l'Institut Sorbonne – Kazakhstan Almaty (cours en anglais : algorithmic administration)

### **Organisation de colloques**

-Metz 23-24 juin 2022 : Controlling the state in the digital Area (Avec Ph. Cossalter et A. Stepanov)

- Metz 6-7 juin 2020 : L'acte administratif numérique (Avec Ph. Cossalter et A. Stepanov)
- Sarrebbruck et Metz, 7-8 juin 2019 : contrats publics et innovations technologiques (Colloque international avec Ph. Cossalter)
- Metz, 12-13 avril 2018 : les algorithmes publics (Colloque international avec L. Cluzel-Métayer et Ph. Cossalter)
- Metz, 27 avril 2010, Développement durable et sécurité environnementale : Instruments réglementaires et économiques – aspects transfrontaliers (Colloque international avec J. Sohnle)
- Metz, 29 septembre 2009 : Responsabilité pénale et activité des collectivités territoriales, évolutions et interactions (Colloque international avec H. Rabault)
- Metz, 11 septembre 2008 : Les évolutions de la politique économique territoriale, approche comparatiste à partir de l'étude des systèmes territoriaux russe et français (Colloque international franco-russe)

### **Communications dans des colloques internationaux**

- Rapport introduction, Colloque les données urbaines, 13 juin 2024, Metz
- Le paradigme de Gouvernement Ouvert dans l'Union Européenne, Congreso internacional de derecho administrativo, 9 au 11 novembre 2022, Buenos-Aires (Argentine) 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023
- La protection des libertés fondamentales par le juge administratif, Congreso internacional de derecho administrativo, 9 au 11 novembre 2022, Buenos-Aires (Argentine)
- Données publiques, données privées, données personnelles : rappel des notions, Colloque Controlling the state in the digital area, Metz 23-24 juin 2022
- The evolution of the role of the head of the state under the fifth Republic, International online conference, President to Government, constitutional framework and political practice, 24 mai 2020, Nursultan (Kazakhstan)
- Le contentieux des actes pris sur la base d'algorithmes, un point de vue français, Conference Contrats publics, décisions administratives et innovation technologique, 7 juin 2019, Sarrebbruck (Allemagne)
- L'adaptation du principe de légalité en cas de circonstances exceptionnelles : état d'urgence et nouveaux régimes législatifs portant extension des pouvoirs de police, Colloque Sécurité : le rôle de l'Etat et de la société, 26 avril 2019, Almaty
- Les formes de démocratie locale directe dans la Constitution française du 4 octobre 1958, Colloque Le cadre constitutionnel de la participation des citoyens à la gestion publique de l'Etat, 19 octobre 2018, Tyumen (Russie)
- La responsabilité des services de secours et de lutte contre l'incendie, Colloque Les services départementaux d'incendie et de secours. Entre sécurité intérieure et réforme territoriale, 11 mai 2017, Nancy.
- La maîtrise de la compétence environnementale par la région, Colloque Les nouvelles compétences régionales : quel(s) renforcement(s), quelle(s) orientation(s) ? », 23 septembre 2016, Metz.
- Intérêt à agir et intérêt à intervenir, Conference « L'intérêt à agir », 3 avril 2015, Nancy.
- La dématérialisation des procédures de passation des marchés publics en France, Conference « La modernisation de l'économie du droit et du management en Russie et dans ses régions : problèmes juridiques et pratiques », 22-24 mars 2012, Tyumen (Russie).

- Les dispositifs juridiques de prévention des risques majeurs en France, Colloque « Gestao do risco e segurança civil, Resiliencia, Adaptaçao et Estrategia, 11-14 décembre 2011, Rio de Janeiro (Brazil).
- La responsabilité des hôpitaux publics du fait des produits et appareils de santé, Colloque « Les responsabilités du fait des médicaments dangereux », 18 novembre 2011, Metz.
- La théorie des actes détachables en matière contractuelle est-elle condamnée ? Colloque « L'office du juge dans le contentieux des contrats administratifs, 25 novembre 2010, Metz et Nancy
- La réglementation des marchés publics en France, Colloque « Problèmes économiques et écologiques dans un monde qui change », 11 novembre 2010, Tyumen (Russie)
- Marchés publics et développement durable, « Colloque Développement durable et sécurité environnementale : instruments réglementaires et économiques - aspect transfrontières » : Avril 2010, Metz
- La mobilité des fonctionnaires, approches nationale et européenne, « Journées Jean Monnet » : 25 novembre 2008, Metz
- La nouvelle architecture de l'organisation administrative en France, Colloque « Les évolutions de la politique économique territoriale : Approche comparatiste à partir de l'étude des systèmes territoriaux russe en français » : septembre 2008, Metz.

## Publications

### Ouvrages

- Droit administratif français, Editions juridiques franco-allemandes 2023, 5<sup>ème</sup> éd. (922 p.)
- Le statut général de la fonction publique hospitalière, éd. Heures de France 2006 (268 p.)
- Le droit de l'expropriation. 10 ans de jurisprudence, 1992-2002, Hors-série Droit administratif, décembre 2002 (201 p.)

### Articles

- Les particularités de la Constitution française du 4 octobre 1958 (in traité de droit Constitutionnel kazakhstanais, 2023)
- A la recherche du statut juridique des algorithmes publics: état des lieux et perspectives (в поисках правового статуса публичных алгоритмов: инвентаризация и перспективы), Закон, octobre 2022, p. 175 (en russe, 10 p).
- Aménagement du territoire et structures rurales : Phase judiciaire. Indemnisation. Préjudice réparable, Jurisclasseur Droit rural 2022, fasc. 105 (13 p.)
- Aménagement du territoire et structures rurales : Phase judiciaire. Transfert de propriété, Jurisclasseur Droit rural 2022, fasc. 103 (21 p.)
- Domaine public communal, Jurisclasseur propriétés publiques 2022, fasc. 32 (33 p.)

- Régie, Jurisclasseur collectivités territoriales 2021, fasc. 579 (28p.)
- Expropriation : phase administrative, Jurisclasseur administratif 2021, fasc. 400-12 (46 p.)
- Expropriation : objet de la procédure, Jurisclasseur administratif 2021, fasc. 400-10 (36 p.)
- Responsabilité du fait des services publics locaux, Jurisclasseur collectivités territoriales 2021, fasc. 957 (20 p.)
- Aménagement du territoire et structures rurales : Développement agricole, Jurisclasseur Droit rural 2021, fasc. 15 (10 p.)
- Le régime de retraite des agents territoriaux : de la convergence avec le régime général à la mise en place d'un régime universel ?, AJCT 2018, p. 560-564
- L'action extérieure des collectivités territoriales s'est-elle renforcée en même temps que la décentralisation ?, in La contractualisation de l'action publique locale, L'Harmattan 2018, p.129-157
- La responsabilité des services départementaux d'incendie et de secours, in Les services départementaux d'incendie et de secours, Institut universitaire Varenne, Collection colloques et essais, 2017, p.187-207.
- Les compétences de la région en matière d'environnement après la loi NOTRE, in Les nouvelles compétences régionales, L'Harmattan 2017, p. 243-261.
- Service public local (Notion, domaine, principes de fonctionnement), Jurisclasseur collectivités territoriales 2017, fasc. 580 (86 p.)
- Service public local (Régime juridique), Jurisclasseur collectivités territoriales 2017, fasc. 582 (44 p.)
- les régimes de retraite des fonctionnaires, Etat des lieux et perspectives : AJDA 2017, p. 405-410
- Intérêt à agir et intérêt à intervenir, in L'intérêt à agir devant le juge administratif, Berger Levrault 2015, p. 22-35.
- Les effets de la réception et de l'établissement du décompte général dans le cadre des marchés publics de travaux : Contrats publics, n°153, avril 2015, p. 52-56.
- Le nouveau code de l'expropriation pour cause d'utilité publique : une réforme cosmétique plutôt qu'une réforme de fond : RD imm. 2015, p. 281-285.
- Publication de l'ordonnance n°2014-1345 du 6 novembre 2014 relative à la partie législative du code de l'expropriation d'utilité publique : une recodification (presque) à droit constant : Dr. rur. 2015, comm. 32.
- Le régime des retraites de fonctionnaires en France, in Diritti sociali e crisi economica Problemi e prospettive, Giappichelli 2013, p. 811-825.
- La responsabilité des hôpitaux publics du fait des produits et appareils de santé, Rev. gèn. droit médical 2012, p.131-148.

- Les retraites des fonctionnaires au lendemain de la loi du 9 novembre 2010. Une nouvelle étape dans le rapprochement avec le régime général : Dr. adm. 2012, p. 23-28.
- Transaction et contrats de la commande publique : un nouveau mode d'emploi, Rev. Lamy collectivités Territoriales 2009, n°51, p. 27-31.
- Le transfert aux collectivités territoriales des personnels techniques et ouvriers de service de l'éducation nationale : l'analyse des questions statutaires (avec R. Allemand) : AJDA 2006, p. 1260-1267
- La réforme des retraites du 21 août 2003 et les fonctionnaires, JCP A 2003, p. 1329-1337.
- La "tradition locale ininterrompue" dans les textes et la jurisprudence consacrés aux corridas, RFDA 2002, p. 496-597
- La police du cinéma et la liberté artistique (avec N. Ach), LPA 18 décembre 2021, p 14-19
- La place des ouvrages publics exceptionnellement dangereux dans la structure de la responsabilité du fait des ouvrages publics, RDP 1996, p. 1405-1438
- L'exécution des peines contre les SDF, Rev. pénitentiaire et de droit pénal 1994, p. 291-329

#### Notes

- Contrôle de la légalité des déclarations d'utilité publique : une évolution de la théorie du bilan ?, note sur CE, 13 mars 2019, n° 423751 : Dr. 2019, comm. 150.
- Le classement illégal d'un bien dans le domaine public communal n'est pas constitutif d'une voie de fait, note sur Cass. 3e civ., 16 mai 2019, n° 17-26.210 : Dr. 2019, comm. 101.
- Une exploitation agricole affectée au service public de l'enseignement ne relève pas du domaine public, note sur CE, 28 avril 2017, n°400054, Région Centre – Val de Loire : Dr. rur. 2017, comm. 231.
- L'Etat peut légalement s'abstenir d'interdire une réunion excluant les personnes blanches de peau, note sur CE, ord. réf., 14 août 2017, n° 413354, Dupont-Aignan : Lexbase hebdo, éd. public, 7 septembre 2017
- Communication électronique et procédure d'appel dans le contentieux de l'expropriation, note sur Cass. 3<sup>ème</sup> civ., 10 novembre 2016, n°14-25.631 : Dr. rur. 2017, comm. 41.
- L'indemnisation des propriétaires de parcelles dont le transfert de propriété a été annulé et qui ne sont pas en état d'être restituées, note sur Cass. 3<sup>ème</sup> civ., 30 juin 2016, n°15-18.508 : Dr. rur. 2016, comm. 229.
- L'éventualité de la disparition future d'un préjudice actuel ne fait pas obstacle à sa réparation par le juge de l'expropriation, note sur Cass. 3<sup>ème</sup> civ., 16 juin 2016, n°15-15.135 : Dr. rur. 2017, comm. 228
- Rejet de deux QPC concernant des dispositions du code de l'expropriation relatives à l'estimation de la valeur des biens, note sur Cass. 3<sup>ème</sup> civ., 14 avril 2016, n°15-25.369 : Dr. rur. 2016, comm. 188.

- Les stipulations d'une convention d'échanges de cultures est opposable à l'expropriant, note sur Cass. 3<sup>ème</sup> civ., 7 avril 2016, n°15-12.975 : Dr. rur. 2016, comm. 149.
- La reconnaissance de la situation privilégiée d'une parcelle n'a pas pour effet de lui retirer sa qualité de terrain agricole, note sur Cass. 3<sup>ème</sup> civ., 29 octobre 2015, n°14-25.585.
- Déclaration d'utilité publique et déséquilibre de la structure des exploitations agricoles, note sur CAA Bordeaux, 20 octobre 2015, n°13BX01979, Angulo : Dr. rur. 2016, comm. 46.
- Non-renvoi d'une QPC relative aux modalités d'évaluation de l'indemnité d'expropriation, note sur Cass. 3<sup>ème</sup> civ., 25 juin 2015, n°15-40.013 : Dr. rur. 2015, comm. 236.
- Question prioritaire de constitutionnalité et prise de possession contre consignation en cas d'appel du jugement fixant les indemnités d'expropriation : acte final, note sur Cons. Const. 13 février 2015, n°2014-451 QPC : Dr. rur. 2015, comm. 189.
- Intension dolosive résultant d'une collusion frauduleuse entre l'expropriant et la commune sous la responsabilité de laquelle a été établi le plan local d'urbanisme, note sur Cass. 3<sup>ème</sup> civ., 24 mars 2015, n°13-27.717 : Dr. rur. 2015, comm. 147.
- Compétence du juge judiciaire pour réparer les conséquences de la faute résultant de la non-affectation du bien exproprié à l'usage prévu par la DUP, note sur TC 8 décembre 2015+4, n°3972, Sté immobilière du Ceinturon c/ Commune d'Hyères-les-Palmiers : Dr. rur. 2015, comm. 91.
- L'ordonnance d'expropriation doit mentionner simultanément les copropriétaires indivis de l'immeuble exproprié, note sur Cass. 3<sup>ème</sup> civ., 12 novembre 2014 : Dr. rur. 2015, comm. 31.
- Droit de préemption urbain et mise en œuvre du droit de rétrocession par les anciens propriétaires d'un immeuble exproprié, note sur CAA Marseille n°13MA01510 : Dr. rur. 2015, comm. 5.
- Détermination de la juridiction compétente en cas de non affectation du bien exproprié à l'usage prévu par la DUP, note sur CE, 16 juillet 2014, n°359787, Société immobilière du Ceinturon : Dr. rur. 2014, comm. 236.
- La constitution de réserves foncières par voie d'expropriation, note sur CE, 21 mai 2014, n°354804 : Dr. rur. 2014, comm. 187.
- Sanction du dépôt tardif par l'exproprié des pièces visées par son mémoire d'appel, note sur Cass. 3<sup>ème</sup> civ., 5 mars 2014, n°12-28.578 : Dr. rur. 2014, comm. 124.
- Reconduction du délai de validité de l'enquête publique en cas d'annulation de la déclaration d'utilité publique, note sur CE, 12 mars 2014, n°364092 et 364125, Ministre de l'Intérieur c/ Association Oxygène avenir et a. : Dr. rur. 2014, comm. 97.
- L'appréciation de l'atteinte à un vignoble d'appellation contrôlée par une opération d'aménagement dans le cadre du contrôle juridictionnel d'une déclaration d'utilité publique, note sur CE, 26 décembre 2013, n°364498, Pernet et a. : Dr. rur. 2014, comm. 71.

-Régime juridique de l'acte par lequel une personne privée demande au préfet de mettre en œuvre la procédure d'expropriation, note sur CE, 30 décembre 2013, n°355556, Société immobilière d'économie mixte de la ville de Paris et Ville de Paris : Dr. rur. 2014, comm. 47.

-Le juge judiciaire est compétent pour connaître des contrats de raccordement d'une installation de production d'électricité photovoltaïque au réseau EDF, note sur TC, 8 juillet 2013, n°3906, Société d'exploitation des énergies photovoltaïques : Dr. rur. 2014, comm. 14.

-Le non-respect des règles de publicité de l'ouverture de l'enquête publique n'entraîne pas nécessairement l'annulation de la déclaration d'utilité publique, note sur CE, 3 juin 2003, n°345174, Commune de Noisy-le-Grand : Dr. rur. 2013, comm. 206.

-Le contrôle limité de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'indemnisation des terrains agricoles expropriés, note sur CEDH, 8 janvier 2013, n°40961/07, Lapchin c/ France : Dr. rur. 2013, comm. 168.

-L'article L. 12-6 al.1 du code de l'expropriation relatif à l'exercice du droit de rétrocession est conforme à la Constitution, note sur Cons. Const. 15 février 2013 : Dr. rur. 2013, comm. 103.

-Insertion professionnelle des publics en difficulté : assouplissement de la jurisprudence : Contrats publics, n°133, juin 2013, p. 68-70.

-Un nouvel appel dirigé contre le jugement fixant les indemnités d'expropriation après déchéance d'un premier appel est irrecevable, note sur Cass. 3<sup>ème</sup> civ., 16 septembre 2012, n°11-14.789 : Dr. rur. 2013, comm. 89.

-Rappel sur la méthodologie du contrôle juridictionnel des déclarations d'utilité publique, note sur CE, 19 octobre 2013, Communes de Levallois-Perret : Dr. rur. 2013, com. 65.

-Irrecevabilité du référé suspension dirigé contre une décision de vente d'un bien du domaine privé, note sur CE, 29 avril 2013, Syndicat d'agglomération nouvelle du Val d'Europe et Commune de Chessy : Contrats publics 2013, n°138, p. 62-65.

-Quels sont les éléments qui doivent être pris en compte pour le calcul de l'estimation sommaire des dépenses devant figurer au dossier de l'enquête publique, note sur CE, 19 octobre 2012, n°343069, Commune de Levallois-Perret : Dr. rur. 2013, comm. 22.

- Conformité de la jurisprudence relative aux produits et appareils médicaux défectueux avec la directive du 25 juillet 1985, note sur CE 12 mars 2012, CHU de Besançon, JCP G, 2012, 623

- La responsabilité des communes en cas d'exploitation en régie d'une piste de ski, note sur CE, 19 février 2009, Mademoiselle Beaufils et Monsieur et Madame Beaufils, RLCT 2009/47, p.27

- La responsabilité du département est engagée même en cas de placement par le juge d'un mineur en foyer, note sur CE, 13 février 2009, Département de Meurthe-et-Moselle, JCP G 2009, 10059

- L'annulation partielle du décret du 16 janvier 2008 relative aux pôles d'instruction eet ses conséquences, note sur CE, 19 décembre 2008, Kierzkowski-Chatal et a., JCP G II, 10042, p.35 (avec E. Dupic)

- L'application aux agents hospitaliers contractuels du principe général du droit selon lequel il appartient à l'employeur de reclasser dans un autre emploi le salarié atteint d'inaptitude physique et, en cas d'impossibilité, de le licencier, note sur CAA Paris, 5 octobre 2004, Makiadi Manza, JCP G 2005, II, 11
- Contentieux du recouvrement de la redevance due par un praticien hospitalier exerçant une activité libérale dans un établissement public d'hospitalisation, note sur CAA Nancy, 30 septembre 2004, Denis V., JCP A 2005, 1090
- D'une demande de référé suspension dirigée contre une décision suspendant à titre provisoire et conservatoire les activités cliniques et thérapeutiques d'un professeur des universités-praticien hospitalier, note sur CE, 13 octobre 2004, Denis V., JCP A 2005, 1060
- Les absences consécutives à un accident de travail n'ont pas à être prises en compte pour l'attribution du reliquat de la prime de service, note sur CAA Nancy, 18 novembre 2004, Centre hospitalier de Remiremont, JCP A 2005, 1042
- Application du principe d'égalité de traitement entre les agents d'un même corps, note sur CE, 25 octobre 2004, Hennequin, JCP A 2004, 1835
- Régime juridique du mi-temps thérapeutique, note sur CAA Paris, 5 août 2004, Phayvanh X., JCP A 2004, 1776
- Conditions de titularisation d'un agent contractuel et conséquence de l'annulation d'une décision illégale refusant la titularisation, note sur CAA Bordeaux, 24 août 2004, Corinne X., JCP A 2004, 1751
- Quel classement pour une œuvre cinématographique représentant une scène de sexe non simulée ?, note sur CE, 4 février 2004, Assoc. Promouvoir : JCP G 2004, II, 10045

#### Chroniques

- Depuis 2013, chronique trimestrielle consacrée au droit de l'expropriation, Lexbase hebdo-édition publique.
- Depuis 2020, chronique semestrielle consacrée au droit de l'administration numérique, Lexbase hebdo-édition publique.